



INSTRUCTIONS POUR LA SOUMISSION D'UN RÉSUMÉ 2026

Tout dossier de soumission doit respecter ces instructions pour être pris en considération.

DATE LIMITE

Pour être recevables, les soumissions devront être fournies en remplissant le formulaire de soumission en ligne et transmises par voie électronique au plus tard le **lundi 12 janvier 2026, à 23 h 30, HE**. Aucune soumission envoyée par la poste, par télécopieur ou par courriel ou transmise en retard ne sera acceptée.

Un résumé déjà soumis peut être modifié par son auteur·e jusqu'à la date limite de soumission.

FRAIS

Aucuns frais ne sont exigés pour la soumission d'un résumé.

ADMISSIBILITÉ

Tous les membres et associés de l'ACD peuvent soumettre un résumé. Les non-membres de l'ACD peuvent soumettre un résumé à condition d'appartenir à l'une des deux catégories suivantes.

Membres ou associés de l'ACD

- Membre
- Ancien·ne membre
- Résident·e et fellow associé·e
- Associé·e à la retraite
- Associé·e
- Associé·e correspondant·e/honoraire

Autres catégories

Étudiant·e en médecine

Toute personne de citoyenneté canadienne inscrite à un programme d'études en médecine ou un programme de MDCM.

**Vous devrez téléverser une preuve de votre statut d'étudiant·e en médecine lors du processus de soumission du résumé. Les documents acceptés comprennent : une carte d'étudiant·e valide, un relevé de notes ou un horaire de cours à jour, une lettre de votre superviseur.*

Nouveauté cette année! Au moins un·e dermatologue canadien·ne certifié·e **DOIT** être cosignataire du résumé soumis par un·e étudiant·e en médecine pour que le texte soit pris en considération. Le parrainage par un dermatologue membre de l'ACD n'est plus nécessaire.

Commandité·e par l'industrie

Tout·e dermatologue ou membre de l'ACD employé·e par l'industrie de la dermatologie qui soumet un résumé désigné comme « commandité par l'industrie ». Les membres de l'ACD qui ont reçu un



soutien sans restriction pour un projet, mais qui ont conservé le contrôle total de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'analyse du projet, ne seront pas considérés comme commandités par l'industrie. Seuls les résumés associés à des commanditaires confirmés du congrès seront pris en considération. Les auteurs présentant des affiches associées à des entreprises ne sont pas tenus de s'inscrire, mais ils sont fortement encouragés à le faire.

LANGUE

Le formulaire de soumission des résumés est disponible en anglais seulement. Les résumés peuvent toutefois être rédigés en français ou en anglais et seront publiés dans la langue dans laquelle ils ont été soumis. Veuillez noter que toutes les séances du congrès (y compris les présentations de résumés) se dérouleront en anglais.

ACCORD DE PUBLICATION

Les auteurs des résumés acceptés accordent à l'ACD, à ses agents et à ses représentants le droit d'utiliser leurs noms et leurs résumés dans des documents promotionnels et autres publiés en lien avec le congrès annuel, et de présenter les résumés sur le site Web et l'application mobile du congrès.

RÉSUMÉS PRÉCÉDEMMENT SOUMIS

L'ACD est disposée à examiner les résumés qui ont été présentés ou qui seront présentés lors d'autres congrès, ou qui ont déjà été publiés. **Au cours du processus de soumission des résumés, il vous sera demandé de fournir des détails sur les présentations éventuelles, antérieures ou à venir, du résumé.*

VOLUME SUPPLÉMENT DE RÉSUMÉS DU JCMS

Le *Journal of Cutaneous Medicine (JCMS)* pourrait également publier un supplément spécial où figureraient les résumés présentés. Les auteurs seront invités à préciser s'ils souhaitent que leur résumé soit inclus dans cette éventuelle publication lors de la soumission de leur résumé. S'ils sont commandés par l'ACD, les résumés seront reproduits par le *JCMS* exactement comme ils ont été soumis et aucune substitution ne sera autorisée. **Note :** Les résumés déjà publiés ou en attente de publication ne seront pas inclus dans le supplément.

FORMAT DE PRÉSENTATION

Les résumés soumis seront examinés en vue d'une présentation sous l'une des deux formes suivantes : présentation orale ou affiche électronique. Un nombre limité de possibilités de présentations orales seront offertes. Celles-ci se dérouleront sous deux formats : présentation orale en séance plénière OU affiche numérique « en attente » de présentation à une heure déterminée. Les personnes sélectionnées recevront une confirmation des modalités d'une éventuelle présentation dans leur avis d'acceptation du résumé.

Les soumissions commanditées par l'industrie ne seront prises en considération que pour la présentation d'affiches électroniques.

SUJETS

Tous les résumés soumis doivent porter sur l'un des sujets abordés lors du congrès pour être inclus dans le programme.

- Dermatologie médicale
- Dermatologie chirurgicale
- Dermatologie esthétique



- Dermatologie pédiatrique
- Équité, diversité et inclusion
- Autre
- Affiche commanditée – *les résumés commandités par l'industrie de la dermatologie doivent être soumis dans cette catégorie.*

CARACTÉRISTIQUES DES RÉSUMÉS

Les résumés doivent être saisis/collés dans le formulaire de soumission. Si vous rencontrez des difficultés avec les caractères spéciaux, veuillez tout de même soumettre le résumé, puis communiquer avec nous à l'adresse cda@intertaskconferences.com pour obtenir de l'aide.

- Les titres doivent être **limités à environ 150 caractères** (sans compter les espaces). Veuillez utiliser des majuscules et des minuscules, et **NON QUE DES MAJUSCULES**.
- Veuillez utiliser des noms génériques plutôt que des noms de marque.
- Chaque résumé doit comporter trois parties :
 - Introduction (75 mots maximum)
 - Méthodes, résultats (200 mots maximum)
 - Conclusions (75 mots maximum)
- Un seul tableau **OU** une seule image peut être téléchargé(e) (voir également : EXIGENCES RELATIVES AU TÉLÉCHARGEMENT DES IMAGES).
- Inclure un message à retenir.
- Les titres, les objectifs d'apprentissage, les messages à retenir et le tableau ou l'image ne seront **PAS** inclus dans le nombre de 300 mots.

EXIGENCES RELATIVES AU TÉLÉCHARGEMENT DES IMAGES

Les résumés acceptés peuvent être publiés et/ou mis en ligne. Pour une visualisation optimale en ligne, il est recommandé de n'utiliser que des images haute résolution (300 ppp). Si vous soumettez des pages numérisées, assurez-vous qu'elles ont été numérisées avec un réglage haute résolution. Si les images/graphiques/numérisations téléchargés ne sont pas lisibles, ils pourraient être omis du résumé publié.

ANONYMAT

Seules les versions **TOTALEMENT ANONYMES** des résumés ou des rapports/séries de cas seront prises en considération. Le titre et le texte ne doivent contenir aucune information permettant d'identifier les auteurs, l'établissement d'origine, la région géographique, les sources de financement ou les préférences des auteurs. Par exemple, n'indiquez pas « l'étude a été approuvée par le CER de l'Université d'Ottawa », mais plutôt « l'approbation du comité d'éthique local a été obtenue ».

EXIGENCES RELATIVES AUX AUTEURS

Toutes les soumissions **DOIVENT** identifier un ou une auteur·trice présentateur·trice, et le nombre maximal de présentateurs par résumé est de un (1).

Toute correspondance de l'ACD sera envoyée à la personne qui a soumis le résumé. Il incombera à celle-ci de communiquer ces informations à tout·e autre auteur·trice du résumé.

Sauf dans le cas des *Affiches commanditées*, les auteurs présentateurs **DEVRONT** s'inscrire au congrès annuel et payer les frais d'inscription associés avant le **16 mars 2026**. L'inscription au congrès ne sera pas gratuite pour les auteurs de résumés. Tout manquement à cette obligation



entraînera le retrait automatique du résumé du programme. Si l'auteur·trice présentateur·trice ne peut pas assister au congrès, veuillez informer l'ACD du nom de la personne qui pourrait présenter le résumé en sa place.

Si le nom ou l'adresse de l'auteur·trice présentant le résumé change avant la date limite de soumission, fixée au **lundi 12 janvier 2026 à 23 h 30, HE**, veuillez modifier la soumission à l'aide de l'outil en ligne. Après cette date, veuillez contacter : cda@intertaskconferences.com. Il ne sera **PAS** possible d'ajouter de nouveaux auteurs à un résumé après la date limite de soumission.

TOUS les auteurs des résumés acceptés devront soumettre une déclaration de conflit d'intérêts qui sera incluse dans le programme final.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Tous les résumés seront soumis au processus d'évaluation par les pairs en aveugle dirigé par le Comité d'évaluation. Les auteurs doivent veiller à ne pas soumettre plusieurs ensembles de données provenant d'une même étude sous forme de plusieurs résumés. Les soumissions multiples provenant d'une même étude ou d'un même ensemble de données seront exclues, sauf si une clarification a été fournie et une approbation a été préalablement accordée. **Les résumés sans données ou avec des données incomplètes seront disqualifiés.**

Importance : Le résumé aborde un problème important et/ou d'actualité correspondant au domaine des soins de santé et/ou à l'un des rôles CanMEDS.

Originalité : Le résumé remet en question les paradigmes existants et/ou présente de nouvelles approches. Le résumé ajoute de nouvelles informations aux connaissances actuelles et/ou confirme des informations qui pouvaient être mises en doute en raison de la faible taille des échantillons ou d'autres problèmes de conception.

Contribution : Le résumé apporte une contribution substantielle au domaine de la dermatologie. Le résumé changera les pratiques et/ou les comportements des dermatologues.

AVIS D'ACCEPTATION

Les avis d'acceptation ou de rejet seront envoyés par courriel vers le **23 février 2026**. Toute la correspondance sera envoyée à la personne qui a soumis le résumé. Les avis d'acceptation comprendront également des instructions pour préparer et soumettre les documents nécessaires au format de présentation attribué à chaque résumé (affiche électronique ou présentation orale).

DÉSISTEMENT

Une notification écrite **DOIT ÊTRE** envoyée par la personne responsable de la soumission ou l'auteur·trice présentateur·trice désigné·e pour annuler une soumission. Une telle notification peut être envoyée par courriel à l'adresse cda@intertaskconferences.com. La notification doit inclure le titre du résumé ou du rapport/de la série de cas.

AVERTISSEMENT

La soumission d'un résumé ne constitue pas un contrat entre l'Association canadienne de dermatologie (ACD) et le/la soumissionnaire et/ou les auteurs du résumé, ni une acceptation du résumé en vue de sa présentation, en personne ou par le biais d'une affiche électronique, lors du congrès annuel de l'ACD. La sélection des résumés qui seront présentés lors du congrès annuel de l'ACD se fera dans le cadre d'un processus d'évaluation à l'aveugle, auquel participeront des pairs



de la profession.

ACCRÉDITATION

Le congrès annuel de l'ACD constitue une activité d'apprentissage en groupe accréditée, donnant droit à des crédits de formation médicale continue du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada et de l'American Medical Association.

